

CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE DE PRESTATION

Entre,

Erach Human Formations

70 Avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN

Immatriculée sous le SIRET : 43006003800055

Représenté par : Baya FECIH en qualité de : *Responsable Légale*

Déclaration numéro enregistrée 73820028782 auprès de la DIRECCTE Toulouse, ci-après dénommé « le Donneur d'ordre »,

Et,

NOUVEL'ER SARL

3 Impasse en Dominique - 31460 - ALBIAC

Immatriculée sous le SIRET : 982 932 527 00012

Représenté par : Emilie LOUBATIERES

Déclaration enregistrée sous le n° 76311320731 auprès du Préfet de région, ci-après dénommé « le Prestataire »,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1er : Nature du contrat

Le présent contrat est conclu dans le cadre d'une prestation de formation ponctuelle réalisée par le Prestataire au bénéfice du Donneur d'ordre.

Article 2 : Objet du contrat

La formation, objet du contrat, est intitulée : « **Sauveteur Secouriste du Travail - MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)** »

Nature de l'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail)

Les détails de la formation, objet du contrat, sont indiqués dans le programme de formation qui est fourni par le donneur d'ordre par suite d'une concertation et validation par le Prestataire. Ce programme est joint en annexe au présent contrat.

Il précise l'intitulé, l'objectif et contenu de l'action, les moyens prévus, la durée et période de réalisation, les modalités de déroulement, de suivi et de sanction de l'action.

L'action est organisée pour un effectif maximum de : **10 personnes**

Durée en heures et/ou en jours de la session : **7 heures**

Période de réalisation : **20 mai 2025**

Horaires de formation : **8h00-12h00. 13h00-16h00**

Lieu de la formation : **DEMARAIS - 1515 Avenue d'Italie - 82000 MONTAUBAN Cédex (Voir Fiche de mission).**

Client final bénéficiaire de la formation : **ELECTROMONTAGE...**

Ces éléments sont à retrouver sur l'espace mission consultant de notre site internet :

Lien : https://erach-human-formations.online/index.php/missions-consultants/	Code Consultant	Mot de passe
LOUBATIERES Emilie	En cours de création	En cours de création

Article 3 : Durée du contrat

Le présent contrat est strictement limité à la prestation de formation visée à l'article 2.

Il cesse de plein droit à son terme.

Article 4 : Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

- *Le Prestataire s'engage également à remettre une attestation de vigilance URSSAF avant le début de la formation,*
- *Respecter les modalités relatives à la qualité des formations – Référentiel de Certification Qualiopi - critères à retrouver sur notre site internet :*

<http://www.erach-human-formations.fr/ressources-consultants/>

Mots de passe : DPW2t26en

- *Respecter les modalités relatives au respect de la politique de confidentialité du donneur d'ordre (RGPD)*
- *Respecter et faire respecter le règlement intérieur applicable aux stagiaires,*
- *Respecter le cadre légal concernant les échanges avec les stagiaires (art. L6353-9 du Code du travail) notamment sur les sujets d'ordre politiques, religieux ou discriminatoires,*
- *Prévenir au plus tôt le Donneur d'ordre en cas d'impossibilité d'assurer la formation,*
- *Veiller à la notoriété et à la bonne image de l'organisme du Donneur d'ordre pendant sa prestation,*
- *Animer la formation dans le respect des objectifs de fin de formation définis aux articles 2 et 3.*

Erach Human Formations est engagé dans une démarche de certification Qualiopi, nous demandons donc de bien vouloir respecter les critères du référentiel qui vous sont transmis en annexe ce contrat et de transmettre au donneur d'ordre les éléments et informations permettant de garantir ce respect (notamment son CV actualisé, les justificatifs des actions de formation ou de professionnalisation suivies...)

- *Assurer la fourniture des moyens pédagogiques et techniques prévus au programme : projecteur, ordinateur, photocopies de supports, etc.*
- *Assurer l'évaluation des stagiaires à l'issue de l'action de formation, prévue au programme*
- *Remettre au Donneur d'ordre les feuilles d'émargement signées par ses soins et les stagiaires présents ; les questionnaires d'évaluation des acquis corrigés, si prévus au programme ; les questionnaires d'évaluation de la formation remplis ainsi que son bilan de fin de formation écrit, au plus tard 7 jours calendaires après la fin de la formation.*

***NB : Certains clients réclament les émargements de formation sous 48 heures, il sera donc dans ce cas de figure demandé au prestataire de faire et transmettre une photo ou un scan des émargements en fin de formation.**

Article 5 : Obligations du Donneur d'ordre

Le Donneur d'ordre s'engage à :

- *Confier au Prestataire la formation prévue à l'article 2,*
- *Transmettre les originaux des documents de suivi et d'évaluation au Prestataire afin qu'il puisse les faire remplir et signer,*
- *Transmettre au Prestataire une copie de la feuille d'émargement afin qu'il puisse remplir son Bilan Pédagogique et Financier plus facilement,*
- *Prévenir le Prestataire au plus tôt en cas d'annulation ou de report de la formation.*

Article 6 : Non réalisation de la prestation de formation

Il est convenu entre les signataires du présent contrat, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, les cocontractants se remboursent mutuellement les éventuelles sommes indûment perçues de ce fait.

Article 7 : Modalités financières

Le Prestataire percevra une rémunération forfaitaire de :

- Un montant TTC de **300 € / jour**

Article 8 : Dispositions diverses

- Le présent contrat ne crée entre les parties aucun lien de subordination, le Prestataire demeurant libre et responsable de la conception, de l'animation et de l'évaluation de la formation,
- Le Prestataire dispose d'une propriété intellectuelle et/ou artistique sur le contenu de sa formation.
- Le Donneur d'ordre s'engage à ne pas reproduire ni diffuser ce contenu sans l'accord du Prestataire.

Fait en double exemplaire à Montauban, le 28/02/25

Pour le Prestataire,

NOUVEL'R – Emilie LOUBATIERES

Pour le Donneur d'ordre,

Baya FECIH – Responsable légal

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 AVENUE DU DANEMARK
82000 MONTAUBAN
SIRET 43006003800055

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)

PUBLIC : Tout public

PRE REQUIS : Être titulaire du certificat SST. Les recyclages en SST sont obligatoires au maximum tous les 24 mois afin que le salarié conserve son statut de secouriste du travail.

COMPETENCES VISEES / OBJECTIFS : Être capable de (d')

- Situer le cadre juridique de son intervention de SST
- Mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée
- Examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre
- Alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires
- Effectuer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la Santé et Sécurité au Travail
- Informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées

Source

programme :
CARSAT/INRS

PROFIL INTERVENANT : Formateur en sécurité (CV à disposition)

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Les apports théoriques s'articulent en fonction des pratiques et vécus professionnels des participants

Nos techniques d'animation favorisent l'expression des participants (Expériences - retour d'expériences, connaissances, difficultés...) et s'articulent autour de mises en situation, exercices/pratiques, tests, simulations, jeux, films, diaporamas, plans d'actions individualisés, etc.

Plus spécifiquement dans ce programme :

Démonstrations vitesse réelle - Étude de cas - Démonstrations commentées - Mises en situation

MOYENS MATERIEL ET TECHNIQUE :

Salle et/ou espace dédiés, vidéoprojecteur, paperboard et tout matériel spécifique au domaine d'activité

Plus spécifiquement dans ce programme :

Plan d'intervention SST - Mannequins : Adulte, enfant, nourrisson - PC - Masques interchangeables, lingettes nettoyantes - Matériel de simulation – Défibrillateur - Electrodes DAE

Durée	Dates/horaires et période de réalisation	Effectif
1 jour (7 heures)	<p>Horaires (sauf demande spécifique) : 8h30 12h00 - 13h30 17h00</p> <p>Dates Inter : Accessible sur la page accueil du site internet http://www.erach-human-formations.fr et envoyées toutes les 5 semaines</p> <p>Dates Intra : sur une période de 3 mois, détermination du planning en fonction des disponibilités et des contraintes (OF/Client)</p>	Entre 5 et 10 pers. (maximum préconisé)

LIEU de FORMATION :

Session inter-entreprises : Centre Louis Ormières Montauban (Conformité Accessibilité PMR – Handicapé)

Session intra-établissement : Sur site Client

TARIF (selon formule choisie) :

Session inter-entreprises : Nous consulter

Session intra-établissement : voir tableau début du catalogue

Sanction / Modalités évaluation	Suivi exécution	Support
<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire appréciation - Vérifications connaissances acquises (écrit ou oral) - attestation de fin de Formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Emargement par ½ journée - Questionnaire en début formation - Questionnaire en fin formation 	1 livret remis à chaque participant

CONTENU DU PROGRAMME

Tour de table / prise de connaissance et attentes des participants

Le Sauveteur Secourisme du Travail

- Les statistiques des AT dans la profession ou l'entreprise
- Les principaux articles du Code du Travail
- L'intérêt de la prévention des risques professionnels
- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail

Recherche des dangers persistants pour protéger

- Notion de prévention
- La protection
- Les dégagements d'urgence
- Le signal d'alerte à la population

De protéger à prévenir

- Être acteur de la prévention au quotidien

Examiner la victime et faire alerter

- L'examen de la victime
- L'alerte

De faire alerter à informer

- Rendre compte sur un défaut de sécurité et sur action de prévention mise en œuvre

Le Secours

- La victime saigne abondamment
- La victime présente un saignement de nez, des vomissements ou crachats de sang
- Le saignement abondant
- La victime s'étouffe totalement (adulte, enfant)
- Le nourrisson s'étouffe totalement
- La victime s'étouffe partiellement (adulte, enfant, nourrisson)
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures (thermiques)
- La victime se plaint de brûlures (chimiques ou électriques)
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie grave qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime (adulte) ne répond pas, elle ne respire pas
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas (enfant et nourrisson)
- La victime est en arrêt cardio-respiratoire

Evaluation Finale – Bilan Formation

*Méthode pédagogique : Exercices, mises en situations pour tous thèmes
Evaluations, mesure et validation des acquis*

L'Attestation de compétence de sauveteur secouriste du travail est délivrée par le moniteur responsable de la session, à l'issue de la formation, à la suite de l'évaluation réalisée en contrôle continu, au fur et à mesure de l'apprentissage des gestes.

Fiche de mission pour la FORMATION : Sauveteur Secouriste du Travail - MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)
Date(s) : 20 mai 2025 - Horaires : 8h00-12h00. 13h00-16h00
Lieu : DEMARAIS - 1515 Avenue d'Italie - 82000 MONTAUBAN Cédex – Contact : Mme PERÈRE Sandrine / Mme CHAUZY Séverine - Tél : 05 63 63 05 01
Participants

	Nom Établissement Siret	Nom Prénom (Nom de naissance)	Fonction	Date de naissance	Tour de tables – Attentes des stagiaires		
					Volontaire	Secours	Attentes...
1	ENTREPRISE DEMARAIS 846 750 222 000 57	MIQUEL Bernard	Acheteur	18/11/1962			
2	ENTREPRISE DEMARAIS 846 750 222 000 57	CHAUZY Séverine	Assistante Entreprise	28/07/1972			
3	ENTREPRISE DEMARAIS 846 750 222 000 57	PERPÈRE Sandrine	Responsable Administratif et Financier	03/03/1981			
4	ENTREPRISE DEMARAIS 846 750 222 000 57	SOARÈS CAVANO Jany	Responsable Animatrice PQE	04/10/1986			
5	ENTREPRISE DEMARAIS 846 750 222 000 57	D'ORSI Aude	Technicienne Etude Omxom	14/12/1981			
6	ENTREPRISE DEMARAIS 846 750 222 000 57	HEROGUER Thierry	Technicien Etude Omxom	06/01/1967			
7	ENTREPRISE DEMARAIS 846 750 222 000 57	BAHAIDA Saad	Monteur	12/11/1986			
8	ENTREPRISE DEMARAIS 846 750 222 000 57	ARRIVAT Maxime	Conducteur de travaux	16/02/1985			
9	ELECTROMONTAGE 985 650 043 000 54	DIRAT Joël	Responsable d'Affaires	09/04/1969			
10							

La mission que vous avez réalisée s'est faite dans le respect de la démarche de certification Qualiopi dans laquelle nous sommes engagés.

En vous remerciant de bien vouloir nous rendre cette fiche de mission signée avec l'ensemble des documents constitutifs de l'action de formation réalisée. (Émargements, Appréciations, Évaluations initiales et finales, exercices stagiaires corrigés...).

Signature Intervenant(e)

FEUILLE D'EMARGEMENT du :

Nous, ERACH HUMAN FORMATIONS demeurant à MONTAUBAN, représentée en son nom légal par Mme B FECIH, attestons par la présente de la réalité des informations portées ci-dessous à votre connaissance.

<p>Date début : 20/05/2025 Date fin : 20/05/2025 Toutes les dates : 20 mai 2025 Durée par jour : 7 Heures - Durée totale : 7 Heures Lieu : DEMARAIS - 1515 Avenue d'Italie - 82000 MONTAUBAN Cédex</p>	<p>Intitulé de la formation : Sauveteur Secouriste du Travail - MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)</p>
--	--

<p>NOM ET PRENOM DU OU DES FORMATEURS Emilie LOUBATIERES</p>	<p>SIGNATURE DU OU DES FORMATEURS (*) <i>(*) Par ma signature, j'atteste par la présente avoir dispensé la formation ci-dessus nommée</i></p>	
	MATIN	APRES-MIDI

De la société :	NOM ET PRENOM DES STAGIAIRES	SIGNATURES (**) <i>(**) Par ma signature, j'atteste par la présente, accepter le règlement intérieur du lieu où je me trouve et avoir suivi la formation ci-dessus nommée</i>	
		MATIN	APRES-MIDI
8h00-12h00. 13h00-16h00			
1	ENTREPRISE DEMARAIS	MIQUEL Bernard	
2	ENTREPRISE DEMARAIS	CHAUZY Séverine	
3	ENTREPRISE DEMARAIS	PERPÈRE Sandrine	
4	ENTREPRISE DEMARAIS	SOARÈS CAVANO Jany	
5	ENTREPRISE DEMARAIS	D'ORSI Aude	
6	ENTREPRISE DEMARAIS	HEROQUER Thierry	
7	ENTREPRISE DEMARAIS	BAHIDA Saad	
8	ENTREPRISE DEMARAIS	ARRIVAT Maxime	
9	ELECTROMONTAGE	DIRAT Joël	
10			
Nombre de participants			

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT

CACHET ET SIGNATURE ORGANISME FORMATION

Le Client est informé des réglementations concernant la communication marketing, la loi du 21 Juin 2014 pour la confiance dans l'Économie Numérique, la Loi Informatique et Liberté du 06 Août 2004 ainsi que du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679)

FICHE D'APPRECIATION DE LA FORMATION*

Vous avez bénéficié d'une formation organisée par ERACH HUMAN FORMATIONS. Pour nous aider à améliorer le contenu des formations proposées et répondre plus précisément à vos attentes, merci de prendre quelques minutes pour compléter cette évaluation.

Formation : Sauveteur Secouriste du Travail - MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)	Date(s) : 20 mai 2025
Animateur : Emilie LOUBATIERES	
Nom et prénom du stagiaire :	
Fonction exercée :	
Etablissement :	
E-mail :	

	4 Très Bien	3 Bien	2 Moyen	1 Insatis- faisant
Organisation du stage				
La préparation administrative du stage (inscription, convocation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accueil sur le lieu de stage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'équipement (locaux, salles, ...) mis à votre disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contenu du stage				
La qualité de l'animation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le choix des outils pédagogiques utilisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documentation (Papier ou Dématérialisée) mise à disposition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La durée du stage (rapport contenu/durée)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'atteinte des objectifs définis au programme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'acquisition des connaissances théoriques et/ou pratique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'utilité de ce stage au regard de votre fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pourrez-vous mettre en application les acquis de la formation au sein de votre lieu de travail ?

Oui Non Partiellement

Qu'avez-vous pensé de cette formation ?

.....

.....

Le cas échéant, quels seraient les points d'amélioration ?

.....

.....

Recommanderiez-vous cette formation ? Oui Non Partiellement

Souhaitez-vous perfectionner vos connaissances suite à la formation ? Oui Non

J'autorise ERACH Formations à utiliser mes appréciations dans Sites / Blog... Oui Non

Je souhaiterai participer à d'autres actions de formation : Oui Non

Santé au Travail – Q.V.T. (Qualité de Vie au Travail)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Risques Psychosociaux | <input type="checkbox"/> TMS | <input type="checkbox"/> Habilitation électrique |
| <input type="checkbox"/> Gestion des conflits | <input type="checkbox"/> Gestes et postures | <input type="checkbox"/> CACES |
| <input type="checkbox"/> Gestion du stress | <input type="checkbox"/> Travail sur écran | <input type="checkbox"/> Secourisme |
| <input type="checkbox"/> Stress et TMS (Troubles Musculo Squelettiques) | | <input type="checkbox"/> Incendie |
| <input type="checkbox"/> Autres thèmes – à préciser : | | |

* Ce questionnaire intègre les 4 indicateurs définis par la circulaire DGEFP n°2011-26 du 15/11/11 et la réponse ministérielle publiée au JO du 29/03/11, page 3201



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

Monsieur MIQUEL Bernard

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs	Maintenir ses compétences de SST pour :		
A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
(1) : rayer les mentions inutiles

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 av. du Danemark - 82000 MONTAUBAN

Tél. 05 63 20 75 49 – Fax 09 83 06 75 49 – contact@erach.fr - APE : 8559A

ERACH HUMAN FORMATIONS
2 rue Rapporteur - 95310 ST OUEN L'AUMONE

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

Madame CHAUZY Séverine

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Maintenir ses compétences de SST pour : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
 70 avenue du Danemark
 82000 MONTAUBAN
 Tel : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
 Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
 (1) : rayer les mentions inutiles



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

Madame PERPÈRE Sandrine

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs	Maintenir ses compétences de SST pour :		
A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
 70 avenue du Danemark
 82000 MONTAUBAN
 Tel : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
 Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
(1) : rayer les mentions inutiles



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

SOARÈS CAVANO Jany

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Maintenir ses compétences de SST pour : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
(1) : rayer les mentions inutiles

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

Madame D'ORSI Aude

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Maintenir ses compétences de SST pour : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
 70 avenue du Danemark
 82000 MONTAUBAN
 Tel : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
 Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
 (1) : rayer les mentions inutiles



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

Monsieur HEROGUER Thierry

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Maintenir ses compétences de SST pour : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
(1) : rayer les mentions inutiles

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

Monsieur BAHIDA Saad

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Maintenir ses compétences de SST pour : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
 70 avenue du Danemark
 82000 MONTAUBAN
 Tel : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
 Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
 (1) : rayer les mentions inutiles

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

Monsieur ARRIVAT Maxime

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Maintenir ses compétences de SST pour : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
 70 avenue du Danemark
 82000 MONTAUBAN
 Tel : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
 Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
 (1) : rayer les mentions inutiles

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

ERACH Human Formation organisme de formation déclaré sous le n° 73820028782, auprès du préfet du Tarn et Garonne, atteste que :

Monsieur DIRAT Joël

- a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail – action d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances – (1),
la formation suivante dispensée par Emilie LOUBATIERES (sous Nouvel'ér – N° SST H34325/2024/SST-1/O/16) :

Intitulé	Maintien et actualisation des compétences de Sauveteur Secouriste du Travail		
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Maintenir ses compétences de SST pour : <ul style="list-style-type: none"> • Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir • Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail 		
Date	20 mai 2025	Durée	7 heures

- a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée		
Être capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre		
Être capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires		
Être capable de proposer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre, conformes à une éventuelle évolution des techniques		
Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail		
Être capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées		

- A renouvelé / n'a pas renouvelé (1) son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Signature Formateur :

Fait à Montauban, le 20/05/2025

ERACH HUMAN FORMATIONS
 70 avenue du Danemark
 82000 MONTAUBAN
 Tel : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
 Siret : 430 060 038 00030

Document à conserver par la stagiaire. Aucun duplicata ne sera délivré
(1) : rayer les mentions inutiles



SST

Certificat de sauveteur secouriste
du travail

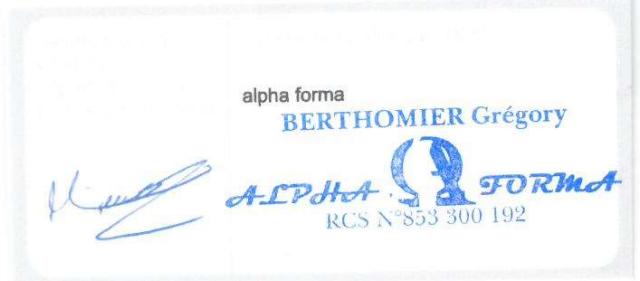


ARRIVAT Maxime

Né(e) le : 16/02/1985

Délivré le : 05/09/2023

Fin de validité : 05/09/2025



INELS
ACUM



SST

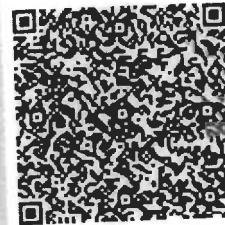
Certificat de sauveteur secouriste
du travail

BAHAIDA Saad

Né(e) le : 21/01/1997

Délivré le : 10/12/2024

Fin de validité : 10/12/2026





Gérard Moutere
Crdt du
Département
L'assurance maladie INRS

Prévention Secourisme INRS

PRÉVENTION SECOURISME 82 Cécile MIGNIERE

PRÉVENTION SECOURISME 82
Tél : 06 85 75 14 09
Siret : 534 906 961 00030



Gérard Meuchie,
Chef du
département
Formation de l'INRS



Partenaire habilité par l'INRS
COMEOS SAS
SAS COMEOS
33, chemin de Gentis
31320 VIEILLE TOULOUSE
Tel. 05 61 44 01 32 - Fax 05 61 44 78 05
Email : contact@comeos.com
N° Siret : 432 849 735 00050
N° Existence 73310352631



SST

Certificat de sauveteur secouriste
du travail



CHAUZY Séverine

Né(e) le : 28/07/1972
Délivré le : 25/04/2023
Fin de validité : 25/04/2025



Gérard Moutche,
Chef du
département
Formation de l'INRS

Partenaire habilité par l'INRS

POUR LA SANTE AU TRAVAIL EN
LIMOUSIN



SST

Certificat de sauveteur secouriste
du travail



DIRAT Joël

Né(e) le : 09/04/1969

Délivré le : 09/03/2023

Fin de validité : 09/03/2025



INRS
Institut National de la
Recherche et de la Sécurité du Travail





Partenaire reconnu par l'INRS
COMEOS SAS
SAS COMEOS
33, chemin de Gentis
31320 VIEILLE TOULOUSE
Tél. 05 61 44 01 32 - Fax 05 61 44 78 05
Email : contact@comeos.com
N° Siret : 432 849 735 00050
N° Existence 73310352631



SST

Certificat de sauveteur secouriste
du travail



DORSI Aude

Né(e) le : 14/12/1981
Délivré le : 25/04/2023
Fin de validité : 25/04/2025



Gérard Moulche
Chef du
département
Formation de l'INRS



Partenaire habilité par l'INRS

COMEOS SAS
SAS COMEOS
33, chemin de Gentis
31320 VIEILLE TOULOUSE
Tél. 05 61 44 01 32 - Fax 05 61 44 78 00
Email : contact@comeos.com
N° Siret : 432 849 735 00050
N° Existence 73310352631



SST

Certificat de sauveteur secouriste
du travail

HEROQUER Thierry

Né(e) le : 06/01/1967
Délivré le : 28/03/2023
Fin de validité : 28/03/2025



Gérard Moulche,
Chef du
département
Formation de l'INRS



Agir ensemble, protéger chacun



SST
Certificat de sauveteur secouriste
du travail

Partenaire habilité par l'INRS

SAS COMEOS

COMEOS SAS
33, chemin de Gentis
31320 VIEILLE TOULOUSE
Tél. 05 61 44 01 32 - Fax 05 61 44 78 05
Email : contact@comeos.com
N° Siret : 432 849 735 00050
N° Existence 73310352631



MIQUEL Bernard

Né(e) le : 18/11/1962
Délivré le : 30/03/2023
Fin de validité : 30/03/2025



Gérard Mejutche
Chef du
département
Formation de l'INRS



Partenaire habilité par l'INRS
COMEOS SAS
SAS COMEOS
33, chemin de Gentis
31320 VIEILLE TOULOUSE
Tél. 05 61 44 01 32 - Fax 05 61 44 78 00
Email : contact@comeos.com
N° Siret : 432 849 735 00050
N° Existence 73310352631



SST

Certificat de sauveteur secouriste
du travail



PERPERE Sandrine

Né(e) le : 03/03/1981
Délivré le : 30/03/2023
Fin de validité : 30/03/2025



SST

Certificat de sauveteur secouriste
du travail

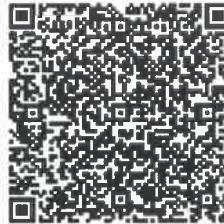
Agence Montauban
Chef de
département
Travaux de l'INRS

Partenaire habilité par l'INRS

COMEOS SAS

33, chemin de Gentis
31320 VIEILLE TOULOUSE
Tél. 05 61 44 01 32 - Fax 05 61 44 78 05
Email : contact@comeos.com
N° Siret : 432 849 735 00050
N° Existence 73310352631

[Signature]



SOARES CAVACO Jany

Né(e) le : 04/10/1986
Délivré le : 25/04/2023
Fin de validité : 25/04/2025